



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Julie Paris, directrice générale et greffière-trésorière **QUE :**

CONFORMÉMENT à l'article 956 du Code Municipal, un avis public est donné pour informer de l'adoption du budget de l'exercice financière de 2022 et du plan triennal d'immobilisation. Le budget sera déposé le **LUNDI 31 JANVIER 2022 À 19 H 00** lors de la séance extraordinaire du conseil municipal. Lors de cette séance, les délibérations et les questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation.

DONNÉ à Saint-Samuel, ce vingt-quatrième jour de janvier, deux mille vingt-deux.

Jessica Després

Jessica Després, adjointe administrative

Pour

Julie Paris
Directrice générale et greffière-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Julie Paris, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis sur le site internet de la Municipalité et au bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24e jour de janvier 2022

Jessica Després

Jessica Després, adjointe administrative

Pour

Julie Paris
Directrice générale et greffière-trésorière